

Ce jourd'hui quatrieme jour complementaire de la cinquieme
 année republicaine à onze heures du matin pardevant moi jacques
 françois joseph lefebvre agent municipal de wizermes Sont
 comparus en la maison commune bernard alexandre marie
 dermenghem âgé de cinquante deux ans et jacques dermenghem
 âgé de quarante cinq ans tous deux chauffouriers domiciliés à
 wizermes, le premier père et le second oncle de barnabé joseph
 dermenghem ^{âgé de trois mois} les quels comparans m'ont déclaré que le dit
 barnabé joseph dermenghem est mort à une heure ce matin
 au domicile de son père; d'après cette déclaration rendu en ce
 domicile et assuré dudit décès j'ai dressé le présent acte que les
 comparans ont signé avec moi : /
 fait en la maison commune de wizermes jour, mois et an que
 dessus, en approuvant ces mots : âgé de trois mois ajoutés entre la
 septieme et huitieme lignes B. A. M. Dermenghem
 j dermenghem j : f : j : Lefebvre

Ce jourd'hui quatrieme jour complementaire de la cinquieme
 année republicaine à onze heures du matin pardevant moi jacques
 françois joseph lefebvre agent municipal de wizermes Sont
 comparus en la maison commune bernard alexandre marie
 dermenghem âgé de cinquante deux ans et jacques dermenghem
 âgé de quarante cinq ans tous deux chauffouriers domiciliés à
 wizermes, le premier père et le second oncle de barnabé joseph
 dermenghem , âgé de trois mois, lesquels comparans m'ont déclaré que le dit
barnabé joseph dermenghem est mort à une heure ce matin
 au domicile de son père ; d'après cette déclaration , rendu en ce
 domicile et assuré dudit décès j'ai dressé le présent acte que les
 comparans ont signé avec moi : / :
 fait en la maison commune de wizermes jour, mois et an que
 dessus, en approuvant ces mots : âgé de trois mois ajoutés entre la
 septieme et huitieme ligne B. A. M. Dermenghem
 j dermenghem j : f : j : Lefebvre